

Annonces classées

Emploi

DEMANDE

Je propose mes services pour faire le ménage, repassage ; baby-sitting ou garde de personnes âgées journuit. 0694143657

Divers

Loue Licence IV de débit de bois-son tel: 0694 90 90 52

Immobilier

VENTE APPARTEMENT

F3
Vends maison F3 avec jardin au Lac Mallard - Macouria. Contact au 0694435847

LOCATION APPARTEMENT

STUDIO
Loue studio non meublé - Résidence du Lac Almaric - Rémière Montjoly. Loyer : 500€ + 30€ de charges. Tél : 0594.35.75.48

Loue studio meublé clim tout confort Centre ville Cayenne. Loyer : 650 € + caution. Tél : 0694240565 / 0694432411

F3
Loue au RDC T3 90m2 au RDC maison individuelle avec terrasse couverte - Mt St Martin - SUZINI - CAYENNE. Loyer : 850€ TTC + caution. Tél : 0694.23.48.69 / 0594.35.43.46

F4
Loue Rémière-Montjoly - rue Raoul Homat - Beau duplex 88m? loi Carrez - 3 chambres climatisées, SDB, SDE, terrasse, jardin, 2 places parking - proximité écoles et plage - Prix charges comprises: 1230 € Tel. : 05 94 27 55 46

Courrier des lecteurs

Ecrivez au journal

FA GUYANE

17 rue Lallouette

Cayenne

E-mail:

courrier.guyane@agmedias.fr

SERVICE ANNONCES LÉGALES
Legales.gne@agmedias.fr
Accueil
Lundi au Vendredi 8 h 00 à 12 h 30 Matin
Tél : 0594 29 70 00 - Fax : 0594 29 70 02

FA GUYANE
FRANCE GUYANE

Édité par FA Média Guyane

SAS au capital de 10.000 €

17, rue Lallouette CAYENNE

Actionnaire : AJR Participations

Représentants légaux :

Arnaud de la COUSSAYE et Frédéric VERBRUGHE

Directeur de la publication : Arnaud de la COUSSAYE

Directeur commercial : Jérôme BELMONTE 0690 35 33 09

RÉDACTION : 17, rue Lallouette CAYENNE

0594 29 70 00 - Fax : 0594 29 70 02

Rédacteur en chef : Hermann ROSE-ELIE

h.rose-elie@agmedias.fr - 0594 29 70 15

Rédacteur en chef adjoint : Pierre-Yves CARLIER

py.carlier@agmedias.fr - 0594 29 70 12

Publicité : 0594 29 70 34 - Fax : 0594 29 70 02

Publicité extra locale : Media Outre-Mer

Chez 366 - 101 Boulevard Murat - 75016 PARIS - 0153 64 58 64

Imprimerie

FA Média Guyane, Etablissement de Guyane

Lotissement Calimé, Z.I. Cabassou CAYENNE

Commission paritaire n° 0223/86366 - N° ISSN : 0246-2621

Pour tout contact avec la rédaction

Tel : 0594 29 70 00 Fax : 0594 29 70 22

E-mail : france.guyane@agmedias.fr

Vue des sociétés

AVIS

1 - Par acte sous seing privé en date du 12 août 2019 : La société LA GRAVELLE, SARL au capital de 11.500 €, siège social MARIPASOULA (97370) 29, rue Maurice Gougis, RCS CAYENNE n° 442 472 106, et La société SONAGLY, SAS au capital de 2.000 €, siège social MARIPASOULA (97370) 29, rue Maurice Gougis, RCS CAYENNE n° 482 495 546, ont établi un projet de fusion par absorption de la société SONAGLY par la société LA GRAVELLE. En conformité de cet acte, la société absorbée a apporté à la société absorbante l'intégralité de son actif net estimé à : 747.640 €, ce montant diminué de la valeur nette comptable dans les livres de la société absorbante de la participation de celle-ci dans le capital de la société absorbée soit 4.500.000 €. Le mail technique de fusion est de 3.752.360 €. La société absorbante s'est engagée à payer en l'acquit de la société absorbée tout le passif de cette société. La Société absorbante possédant la totalité du capital de la société SONAGLY n'a en conséquence procédé à aucune augmentation de capital. Il - Le projet de fusion a été approuvé le 31 décembre 2019 par Décisions de l'Associé unique de la société absorbante. Il a été décidé que la dissolution de la société absorbée prendrait effet concomitamment à la réalisation de la fusion et constaté qu'il ne sera procédé à aucune opération de liquidation de la société dissoute, le passif de cette société étant entièrement pris en charge par la société absorbante. La fusion et, corrélativement, la dissolution de la société absorbée sont ainsi devenues définitives le 31 décembre 2019.
POUR AVIS F3034512

Avis public

COMMUNE DE MONTSINIÉRY-TONNEGRANDE



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur la procédure de modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de MONTSINIÉRY-TONNEGRANDE, du 21/12 /2019 au 24/01/2020, inclus, soit pendant 30 jours consécutifs.

Monsieur Eric HERMANN, a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Guyane.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Montsinéry-Tonnégrande, pendant la durée de l'enquête :

- Les lundi et mercredi de 8h30 à 14h30 heures,
- Les mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30,
- Les vendredis de 8h30 à 12h30,
- à l'exception des dimanches et des jours fériés.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet

ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Montsinéry-Tonnégrande (Rue du Gouverneur Félix EBOÛÉ, 97356 Montsinéry-Tonnégrande), et/ou par courrier électronique envoyé à enquete-publique@montsinery-tonnegrande.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Montsinéry-Tonnégrande dès la publication de l'arrêté. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante :

<https://www.montsinery-tonnegrande.fr/amenagement-urbanisme/enquete-publique/>

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Montsinéry-Tonnégrande pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le vendredi 27 décembre 2019 de 9 heures à 12h00,
- le vendredi 3 janvier 2020 de 9 heures à 12h00.

- le jeudi 9 janvier 2020 de 14h30 heures à 16h30,
- le vendredi 17 janvier 2020 de 9 heures à 12h00,
- le vendredi 24 janvier 2020 de 9 heures à 12h00.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Montsinéry-Tonnégrande et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet cité précédemment.

A l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification n°2 du PLU. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de M. MONTET Marc Cyrille, (chef de projets), à la mairie de Montsinéry-Tonnégrande.

Le Maire
- M. Patrick LECANTE F3034430



Liberté • Égalité • Fraternité

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande de permis de construire n°19730021910049, d'un bâtiment de recherches et centre de ressources ; au sein du Pôle Universitaire Guyanais (PUG), sur la commune de Cayenne 97300

Une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du lundi 20 janvier 2020 au jeudi 20 février 2020 inclus.

Le maître d'ouvrage de ce projet est le Rectorat de la Guyane - Route de Baudel BP 8011, 97306 Cayenne Cedex - téléphone du standard :

0594 27 20 00 - représenté par M. Alain AKONG LE KAMA.

La personne en charge du dossier au rectorat de Guyane est M. Alain CHARLES, responsable SCOSU - tél :

0594 27 19 55 - courriel : alain.charles@ac-guyane.fr

Le service instructeur au sein de la DEAL est le Service Aménagement, Urbanisme, Construction et Logement (AULC) de la DEAL - coordonnées :

0594 39 80 81 - courriel : aud.deal-guyane@developpement-durable.guyane.fr - DEAL Guyane, rue du Vieux-Port - CS 76 003, 97 306 Cayenne Cedex.

M^{me} Sophia LOUIS, chargée de mission ressources humaines à la CTG, résidant à Rémière-Montjoly, est désignée par le président du Tribunal administratif de la Guyane en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique et les pièces réglementaires sont consultables :

- sur le site internet des administrations suivantes : Préfecture de la Guyane - www.guyane.pref.gouv.fr - (annonces - enquêtes publiques) DEAL Guyane www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2020).

- à la mairie de Cayenne (services techniques) boulevard de la République - 97300 Cayenne - 0594 39 70 26 - 0594 39 70 70, aux heures d'ouverture des bureaux, à l'exception de samedi, dimanche et jours fériés : du lundi au vendredi : 7 h - 14 h

- à la DEAL Guyane située rue Carlos Fineley - Impasse Buzaré - CS 76003 - 97306 Cayenne Cedex - tel : 0594 39 87 96 - mail : AdministrationGenerale@villedeamacouria.fr - aux heures d'ouverture de la mairie de Macouria : lundi et jeudi 7h30-17h00 sans interruption ; mardi, mercredi et vendredi 7h30-13h30 ;

- Sur rendez-vous à la DEAL, rue Carlos Fineley - Impasse Buzaré - CS 76003 - 97306 Cayenne Cedex - téléphone : 0594 29 68 73

Le public pourra formuler ses observations : Par dépôt sur le site internet de la DEAL : www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2020) ;

Par écrit sur le registre d'enquête publique disponible à la mairie de Cayenne ;

Par dépôt sur le site internet de la DEAL : www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2020) ;

Par voie postale : à la mairie de Cayenne, à l'adresse indiquée ci-dessus, et à la DEAL Guyane rue Carlos Fineley - Impasse Buzaré - CS 76003 - 97306 Cayenne Cedex ;

Par courriel : enquete-publique.deal-guyane@developpement-durable.guyane.fr et contact@ville-cayenne.fr

Par voie postale : à la mairie de Cayenne, à l'adresse indiquée ci-dessus, et à la DEAL Guyane rue Carlos Fineley - Impasse Buzaré - CS 76003 - 97306 Cayenne Cedex ;

Le public pourra formuler ses observations : Par dépôt sur le site internet de la DEAL : www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2020) ;

Par courriel : enquete-publique.deal-guyane@developpement-durable.guyane.fr et AdministrationGenerale@villedeamacouria.fr

Par écrit sur le registre d'enquête publique tenu à la disposition du public, à la mairie de Macouria et à l'adresse indiquée ci-dessus, pendant toute la durée de l'enquête publique ;

Par voie postale, à la mairie de Macouria, à l'adresse indiquée ci-dessus, et à l'attention du commissaire enquêteur M. Serge BOULARD et à la DEAL, rue Carlos Fineley CS76003 - 97306 Cayenne Cedex.

Les observations formulées par voie postale, par courriel, et déposées sur le site de la DEAL seront annexées au registre d'enquête publique.

Le commissaire-enquêteur M^{me} Sophia LOUIS recevra le public, à la mairie de Cayenne, au cours de 4 permanences :

Σ Lundi 20 janvier 2020 de 9 h à 12 h

Σ Lundi 03 février 2020 de 9 h à 12 h

Σ Mercredi 12 février 2020 de 8 h à 11 h

Σ Jeudi 20 février 2020 de 10 h à 13 h

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de Cayenne et sur internet aux adresses suivantes :

www.guyane.pref.gouv.fr - (accueil - actualités - enquêtes publiques) et www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2020).

Pour le préfet, par délégation F3034644

edf

guyane.edf.com

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale unique, au titre de la loi sur l'eau, concernant la réalisation d'un poste source 90kV/20kV à Macouria, 97365.

Une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du lundi 20 janvier 2020 au jeudi 20 février 2020 inclus sur la commune de Macouria, 97365.

Le maître d'ouvrage de ce projet est la société Electricité de France - 74 bd Nelson MANDELA, BP 66002, 97306 CAYENNE Cedex, représentée par M.

Patrick ANTONINETTE, chef de service réseau.

La personne en charge du dossier à EDF est M. Paul PHAM - tél : 05 94 39 64 02, service réseau - courriel : paul.pham@edf.fr

Le service instructeur au sein de la DEAL est le service milieux naturels, biodiversité, sites et paysages (MNBSPP) unité police de l'eau - 05 94 29 66 50 - mbsp.deal-guyane@developpement-durable.guyane.fr - rue du Vieux Port, CS76003, 97306 Cayenne cedex.

M. Serge BOULARD, résidant à Rémière-Montjoly 97354 est désigné par le président du Tribunal Administratif de la Guyane en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête publique, notamment l'étude d'impact et les différentes pièces relatives au dossier sont consultables :

- Sur le site internet de la préfecture de la Guyane www.guyane.pref.gouv.fr (accueil - actualités - enquêtes publiques) ;

- Sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2020) ;

- Sur la plateforme environnementale : www.projets-environnement.guyane.fr

- À la mairie de Macouria située 1, rue Benjamin Constance, 97365 MACOURIA - tel : 0594 39 87 96 - mail : AdministrationGenerale@villedeamacouria.fr - aux heures d'ouverture de la mairie de Macouria : lundi et jeudi 7h30-17h00 sans interruption ; mardi, mercredi et vendredi 7h30-13h30 ;

- Sur rendez-vous à la DEAL, rue Carlos Fineley - Impasse Buzaré - CS 76003 - 97306 Cayenne Cedex - téléphone : 0594 29 68 73

Le public pourra formuler ses observations : Par dépôt sur le site internet de la DEAL : www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2020) ;

Par courriel : enquete-publique.deal-guyane@developpement-durable.guyane.fr et AdministrationGenerale@villedeamacouria.fr

Par écrit sur le registre d'enquête publique tenu à la disposition du public, à la mairie de Macouria et à l'adresse indiquée ci-dessus, pendant toute la durée de l'enquête publique ;

Par voie postale, à la mairie de Macouria, à l'adresse indiquée ci-dessus, et à l'attention du commissaire enquêteur M. Serge BOULARD et à la DEAL, rue Carlos Fineley CS76003 - 97306 Cayenne Cedex.

Les observations formulées par voie postale, par courriel, et déposées sur le site de la DEAL seront annexées au registre d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur M. Serge BOULARD recevra le public au cours de quatre permanences au sein de la mairie de Macouria :

Σ Lundi 20 janvier 2020 de 8 h à 12 h ;

Σ Jeudi 30 janvier 2020 de 8 h à 12 h ;

Σ Mardi 11 février 2020 de 8 h à 12 h ;

Σ Lundi 17 février 2020 de 8 h à 12 h ;

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de Macouria, et sur internet aux adresses suivantes :

www.guyane.pref.gouv.fr - (accueil - actualités - enquêtes publiques) www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2020).

Pour le préfet, par délégation, F3034645